



Le Brexit : Des chances à saisir pour les courses françaises.



par *Hubert Tassin – Président des P.P.*

En quittant l'Union Européenne, le Royaume Uni bouleverse l'économie du vieux continent et remet en cause les relations politiques en son sein et celles de l'ensemble des pays qui restent concernés. La filière française des courses n'échappe pas à la remise en cause d'une donne au sein de laquelle elle a renforcé ses liens avec l'Angleterre, le pays fondateur de l'activité hippique, le pays de sa course de référence qu'est le Derby. Les aspects à prendre en compte me semblent cadrés par les deux domaines qui vont redéfinir des équilibres : l'économie et la politique.

Dévaluation anglaise et mutation de la City

Les scénarios de croissance économique sont loin d'être établis et ne sont pas vraiment convergents. Une majorité des prévisionnistes tablent pour la Grande Bretagne sur un effet récessif de 0,5 % à 1 % par an sur cinq ans, mais certains sont nettement plus optimistes, et quelques uns vont jusqu'à attendre un apport de croissance. En revanche, il y a un consensus pour estimer assez limitées (- 0,3 % en moyenne) les conséquences sur les économies de la zone euro.

Ce qui est en revanche certain, c'est la dévaluation de la livre sterling. Par rapport à l'euro, elle a perdu 13 % depuis le début de l'année et 18 % depuis juin 2015. Une telle dévaluation bouscule les termes du commerce. Pour une grande part, il s'agit d'une dévaluation compétitive, qui abaisse les coûts, renforce la compétitivité, accroît l'attractivité des opérations menées à l'international.

Vendredi 1er. juillet 2016 – N° 129

On tient là le plus direct de l'impact du Brexit sur l'écosystème des courses françaises. Les coûts d'entraînement en Angleterre se sont réduits de près de 20 % par rapport à ceux de la France ou de l'Irlande. Cette compétitivité ne va pas se traduire par des transferts d'effectifs, en tout cas pas rapidement. En revanche, la hausse relative des allocations des courses françaises, en particulier pour le niveau immédiatement inférieur aux groupes et listed, va aiguïser les appétits et, si on n'encadre pas le programme, amener des partants britanniques d'une catégorie supérieure.

Cette dévaluation a une conséquence directe pour les acheteurs qui ont leurs revenus et leurs patrimoines exprimés en livres sterling. La révision à la baisse de prix d'achat en euro sera quasi-automatique. L'effet concerne surtout le marché des chevaux d'obstacle. L'Angleterre est le client qui apporte l'excès de cash à l'écosystème des courses d'obstacle, et, par conséquence, qui fixe les cours. Ce marché est particulièrement exposé : l'essentiel des propriétaires a des activités liées à la City.

Les conséquences économiques et financières directes peuvent au total fragiliser – au moins temporairement – les courses françaises, par une concurrence pour les allocations des courses moyennes et par l'effet de prudence des hauts revenus de la City. Il y a aussi des opportunités qui pourraient se développer progressivement. Je pense au transfert partiel des activités financières londoniennes qui concernera Dublin Francfort et Luxembourg, mais aussi Paris. Cette population à haut revenu, qui ont le goût du jeu et du propriétaire (c'est un peu la même chose) peut être une chance, en particulier pour la filière de l'obstacle. Le préalable est que la France assure une neutralité fiscale aux entreprises financières et à leurs salariés, vis à vis du mieux disant qui serait l'Irlande. Ce n'est pas gagné. Mais si l'ambition politique est au rendez-vous, les courses devront se positionner pour en profiter. Une première idée ? Un espace festif à Auteuil sur le modèle des hippodromes du National Hunt anglais que les



financiers apprécient tant. Une tribune où couleraient à flot, la bière, les paris et les achats de chevaux d'obstacle....

Mieux d'Europe : TVA, avantage concurrentiel, pattern, marché des jeux

Le défi du transfert partiel de la City ressort, pour une grande part, de la volonté et de la vision politique. Les conséquences du Brexit relèvent surtout de ce domaine. Pour résumer, le référendum va marquer la fin d'une ère de gestion de l'Europe par un accord général purement égoïste entre l'Allemagne et le Royaume Uni. Économie de l'euro récessive pour servir les intérêts outre-Rhin cadrés par la démographie contre laisser faire commercial et financier pour donner au Royaume Uni un avantage basé sur le dumping fiscal règlementaire et social.

Le recul des aspects les plus tatillons, vexatoires, des directives européennes sera nécessaire, mais insuffisant pour engager ce « moins d'Europe pour une meilleure Europe ». Il va falloir réviser en baisse sensible les pouvoirs accordés à la Commission Européenne par les conférences des présidents et Premiers ministres.

Le premier de nos dossiers concrets de cette ère nouvelle est celui de la TVA. Il est insensé que les régimes de TVA soient soumis à un diktat de Bruxelles. Le passage de 5 % à 20% de la TVA sur les pensions a provoqué une véritable hémorragie de propriétaires. Elle a accéléré un transfert des propriétaires vers les professionnels fragilisant la filière. La baisse des effectifs joue mécaniquement sur les circuits financiers, en particulier en réduisant l'attractivité des courses PMU (le nombre de partants). Le retour à la situation précédente doit être mis en place sans délai par l'administration.

Un autre aspect concerne l'ouverture des courses. Les écarts de niveau des allocations -accrus par la dévaluation du sterling – produisent une distorsion de concurrence. Pour résumer, les chevaux d'une catégorie peuvent courir en France un peu déclassés dans des épreuves de la catégorie inférieure à la leur et recevoir

des allocations supérieures de 40 à 100%. Les primes et les quotas de courses réservées en plat (filières et « nés et élevés ») limitent les choses. Étudier les pistes pour aller plus loin dans l'avantage permettant de gommer la distorsion de concurrence est un chantier à mettre en place sans tarder. C'est la base d'une relance de la filière. Ce doit aussi être la contrepartie d'un accord gagnant/gagnant avec l'État. On doit se rappeler que, précisément, la reconstruction Lagardère de 1996 a été basée sur l'engagement de consacrer l'intégralité de l'augmentation des enveloppes dégagées aux acteurs français. Cette stratégie qui s'est révélée gagnante doit être réactivée.

La fin de la technocratie et le rééquilibrage des termes des accords iront plus loin. Je pense à la gestion très administrée des courses de groupes et listed races en Europe par le fameux Comité des pattern. Sans entrer dans une polémique, on peut constater que le turf britannique trouve désormais un avantage systématique au détriment du Français dans un montage qui est bien loin du libéralisme observé en la matière en Amérique ou en Asie.

Il y a aussi le marché des jeux. Dans le nouveau périmètre, le modèle français n'a plus à composer avec la puissance financière et la force de lobby des bookmakers. L'Irlande ne pourra pas s'opposer au développement dans toute l'Union Européenne du modèle français, le meilleur assurément. Il doit devenir la norme et ouvrir pour le PMU des parts de marché sur son domaine naturel d'export.

Refuser « l'isolation du continent »

Ces quelques réflexions ne font que montrer que la donne bousculée par le peuple britannique ouvre autant sinon plus d'opportunités qu'elle impose de nouvelles contraintes. La réalité sera finalement assez éloignée de ce qu'on peut imaginer aujourd'hui. Mais si la France hippique n'hésite pas à jouer ses atouts maîtres, elle fera mentir la formulation des Anglais : « Le Continent est isolé ».

Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à associationpp@yahoo.fr